



Des pêcheurs survoltés

BONNE NOUVELLE pour les poissons de la mer du Nord : ils vont arrêter de se prendre des châtaignes. La Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) vient d'interdire définitivement la pêche électrique. A partir du 1^{er} juillet, exit cette joyeuse invention des pêcheurs néerlandais qui consiste à racler les fonds avec un filet électrifié pour faire remonter les poissons à la surface. Comptez 20 000 tonnes de poisson électrocuté l'année dernière. Une calamité écologique mais une méthode de pêche ultra-rentable, qui permet de remplir les cales en un rien de temps tout en consommant 40 % de carburant en moins, vu que le chalut à impulsions électriques est beaucoup plus léger qu'un chalut tradi. On comprend pourquoi les Pays-Bas, champions de la pêche européenne industrielle, sont devenus accros à l'électropêche.

Le plus électrifiant, c'est que les Néerlandais auront continué de survolter le poisson avec la bénédiction de Bruxelles, alors que cette dernière a banni la technique il y a vingt-trois ans déjà. Sous prétexte d'expérimentations, leurs bateaux sont restés branchés jusqu'à ce que le Parlement européen, aiguillonné par l'ONG Bloom, spécialisée dans la pro-

tection des milieux marins, décide, en avril 2019, d'interdire définitivement les chaluts à impulsions électriques. Les Pays-Bas, qui avaient tout de même décroché le droit de pratiquer l'électropêche pendant deux ans encore par dérogation, ont illico attaqué la décision devant la CJUE, laquelle vient de trancher en faveur des poissons. Cet été, leur flotte électrique, qui avait culminé à 98 chalutiers, sera totalement débranchée... Des bateaux qui, grâce aux deniers de l'Europe, vont pouvoir troquer le filet électrique contre la senne danoise, une technique tout aussi décriée dont les Néerlandais raffolent. Cette fois, la poissonnerie est rabattue par des câbles vibrateurs dans un piège de 2 km². « Là où un chalutier traîne une senne danoise, il n'y a plus rien qui frétille pendant une semaine », déplore le principal collectif de la petite pêche artisanale française. Le pire est peut-être à venir avec la dernière trouvaille des Néerlandais : décaper le fond de la mer à coups de jets d'eau à haute pression pour pousser plus vite les poissons dans le filet. Après le Taser, le Kärcher !

Si l'Europe met, là encore, vingt-trois ans à interdire cette charmante innovation, ça la fish mal...

